

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
du mardi 14 mai 2019 à 20h30

Présents : Alain FONTAINE, Michel MEUNIER, Didier BEAUJOUAN, Patrick CARPOPHORE, Alain MOUROCQ, Gilles VARON, Nadine HAIE, Catherine CARRY et Monique SAINT LEGER,

Excusé : Jean-Michel MARIE

Absente : Murielle LEBLANC

ordre du jour : approbation du compte rendu du 19 mars 2019 – révision des statuts de SDEC-énergie – Etat d'avancement des projets (effacement des réseaux, travaux Chemin de Bernières, réseau d'eau potable Chemin des Eaux) organisation du bureau de vote du 26 mai - questions et informations diverses.

Secrétaire de séance : Mme Saint-Léger

Le compte rendu de la réunion du 19 mars 2019 n'a pas fait l'objet d'observations et est approuvé.

Le conseil municipal accepte de modifier l'ordre du jour en y ajoutant l'examen d'une convention avec La Poste et un soutien à la commune de Bavent.

*** RÉVISION DES STATUTS DE SDEC-ÉNERGIE**

Le projet d'adaptation des statuts visait à mettre à jour les compétences « Energie », élargir la représentation des membres du Syndicat, et proposer de nouvelles compétences en matière d'eau potable et d'assainissement. Ce dernier point, sujet à controverse du fait du transfert prochain de cette compétence aux communautés de communes, et celui de demander la modification des statuts avant les prochaines élections municipales mais d'application ultérieure, ont amené le Syndicat à réviser sa position et surseoir à sa demande.

La révision des statuts est donc retirée par le SDEC et nous n'avons alors pas à délibérer maintenant sur ce sujet.

*** ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS**

- **effacement des réseaux** : les deux projets, Chemin du Lieu Thil et Chemin des Eaux, devraient être réalisés à l'automne. L'étude est lancée pour le premier, et le sera en mai pour le second. Le lieu Thil se fera en deux phases, la seconde sera la démolition du poste tour après la pose d'une nouvelle armoire par Enedis lors de ses propres travaux du Chemin des Eaux. Chemin des Eaux le projet se fera dans la continuité de ceux d'Enedis.

Les délibérations sur les avant projets définitifs devront vraisemblablement être prises pendant l'été.

- **travaux Chemin de Bernières** : nos travaux de voirie dépendaient d'Enedis et de NcPA. Le premier doit faire ses propres travaux au 4ème trimestre et le second reporte son projet d'assainissement collectif à une date ultérieure non déterminée et fonction d'un schéma directeur à l'étude. Nous pourrions donc, dès le chantier Enedis terminé, lancer la réfection de voirie pour laquelle la subvention DETR vient d'être accordée. Les deux problèmes d'eau constatés sur le chemin seront réglés en même temps.

- **réseau d'eau potable Chemin des Eaux** : l'extension de réseau engagée par le SIAEP pour le raccordement d'un terrain à bâtir est enfin maintenant quasiment terminée.

*** en complément à l'ordre du jour :**

- **CONVENTION AVEC LA POSTE** : il s'agit de missionner la Poste pour procéder à la numérotation des voies, garante d'une meilleure qualité de l'adresse, utile et nécessaire pour un meilleur service, livraisons, services de secours, repérage GPS....

La Poste propose un contrat de 1 200 € HT pour étudier et formaliser l'adressage et la numérotation. Une première réunion de projet d'adressage peut se tenir le 7 juin. Des options complémentaires, communication – fournitures de plaques peuvent être prises ensuite.

Le conseil municipal délibère favorablement.

- **SOUTIEN À LA COMMUNE DE BAVENT** : En soulignant son attachement aux services publics de proximité, le conseil adopte une délibération de soutien à l'action menée par la commune de Bavent contre l'affaiblissement progressif des services du bureau de poste situé dans la commune.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES, après organisation du bureau de vote du 26 mai, diverses informations sont diffusées, la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement d'environ 1000€, l'organisation d'une sortie pour les jeunes dans un parc « accrobranches » le 26 mai, la date du 15 septembre pour le 20ème concert à l'église, des précisions sur les modalités d'instruction des actes d'urbanisme et leur signature, la mise à jour du site internet, la recherche d'une idée de boîte à livres sur le parking.

La séance est levée à 22h10